

Le sud de l'Oise :  
Impact de la pression de l'Île-de-France sur l'aménagement du territoire

# LA CHARTE POIDS LOURDS DU DÉPARTEMENT DE L'OISE

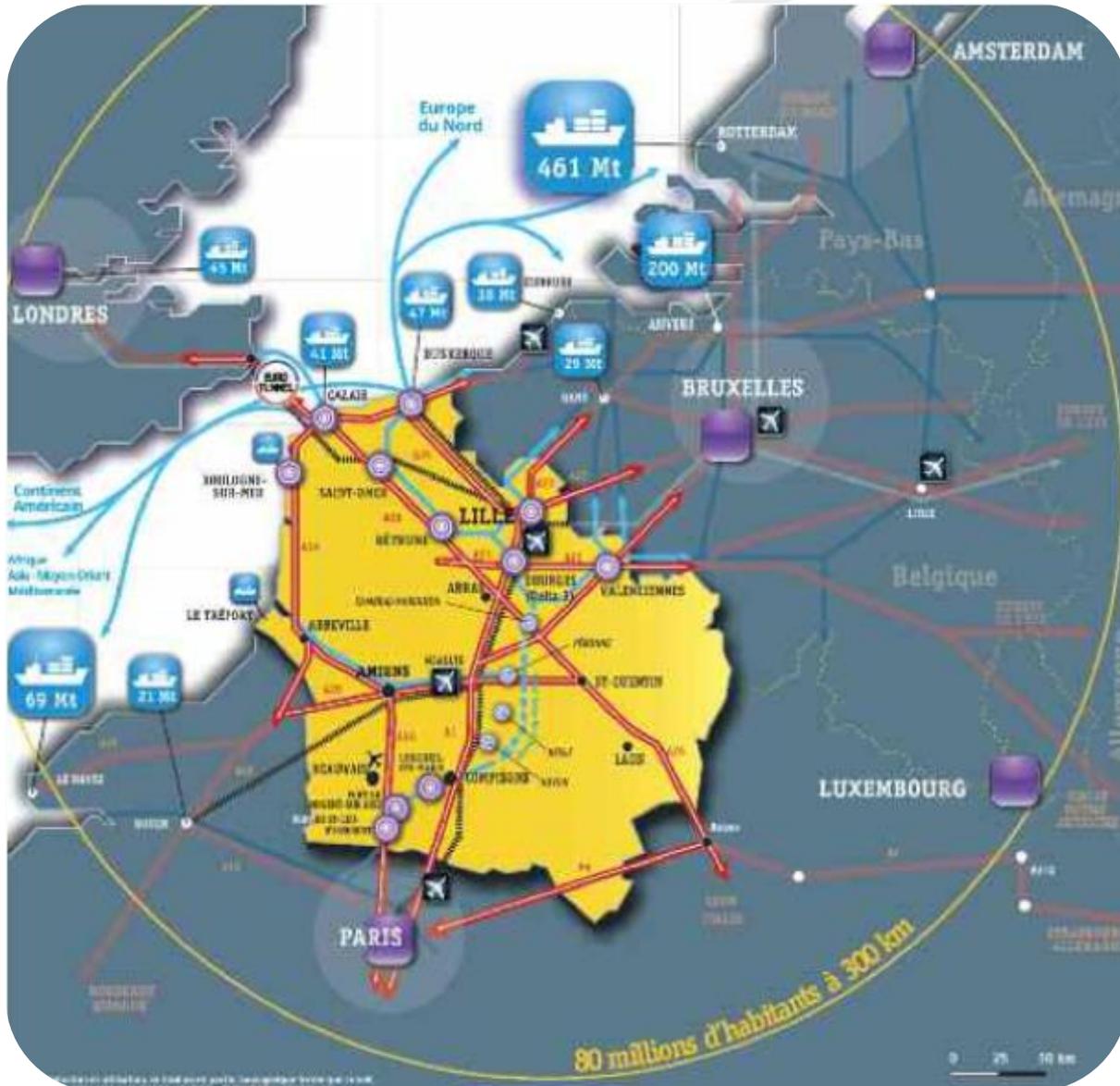
## UNE DÉMARCHÉ ORIGINALE ET PARTENARIALE

14ÈME RENCONTRE TERRITORIALE DE LA PLATEFORME D'INFORMATION ET DE VALORISATION DES ÉTUDES DANS LA RÉGION

16 NOVEMBRE 2023



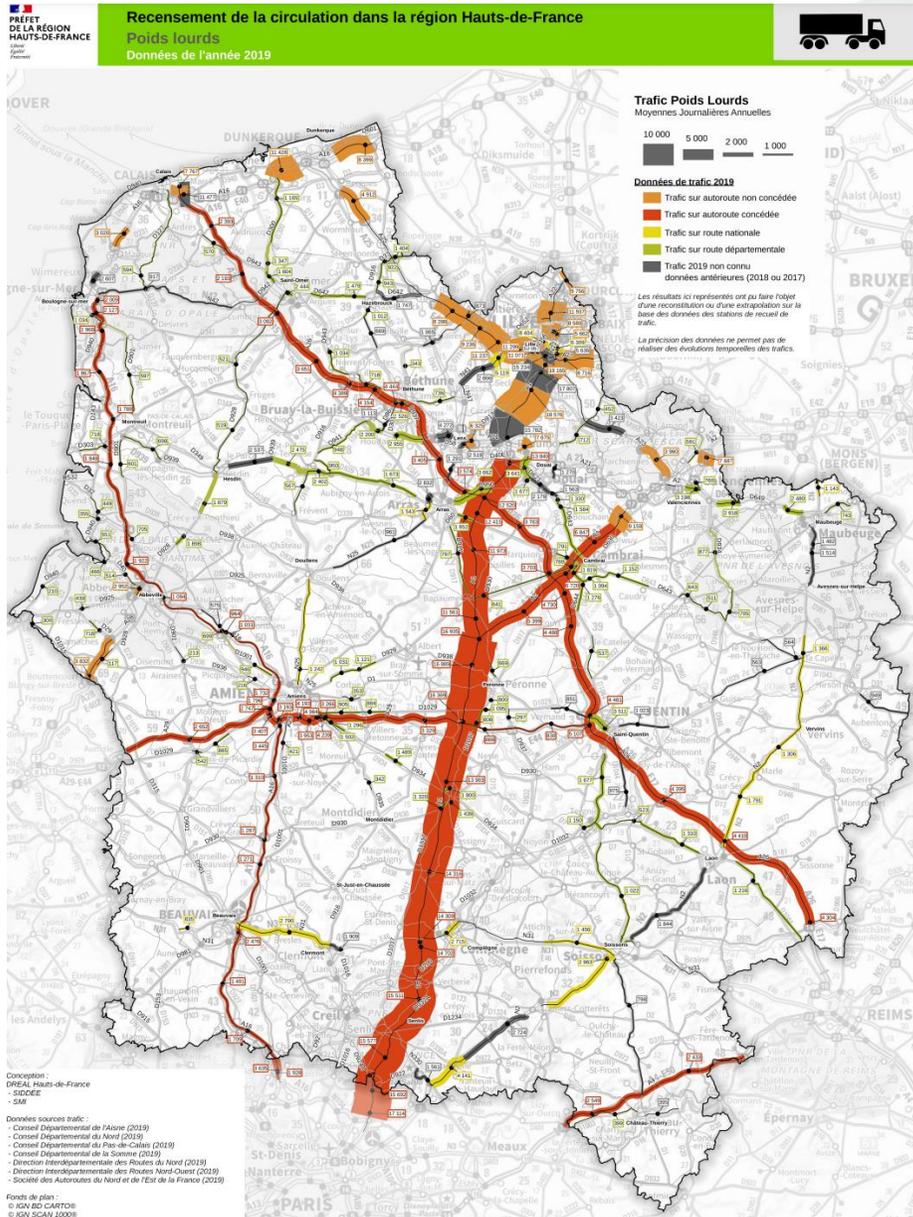
# L'Oise, un positionnement singulier



## Les Hauts de France :

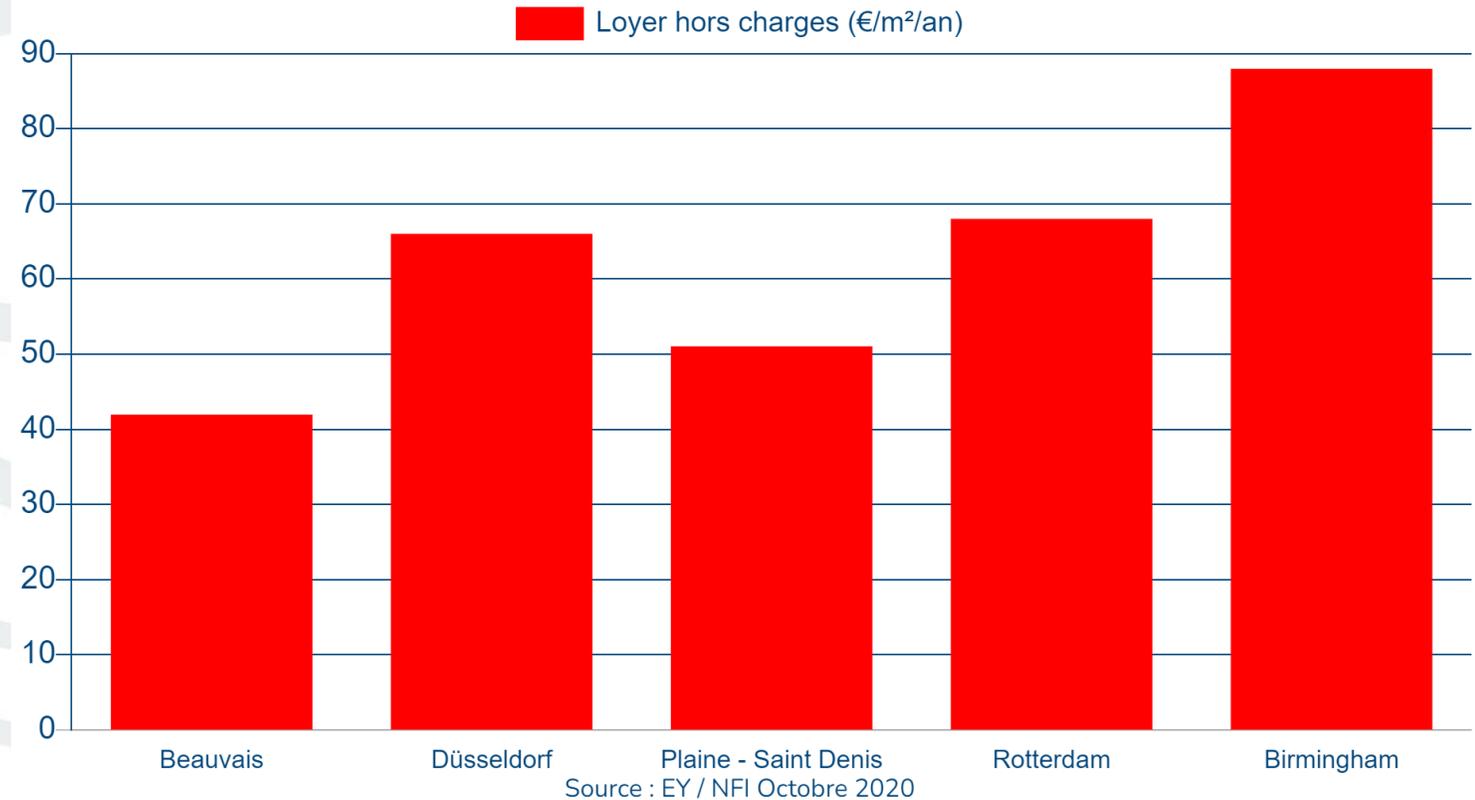
- Barycentre de l'espace le plus riche d'Europe
- Entre les Ports du Nord et l'Ile de France

# L'Oise, un positionnement singulier

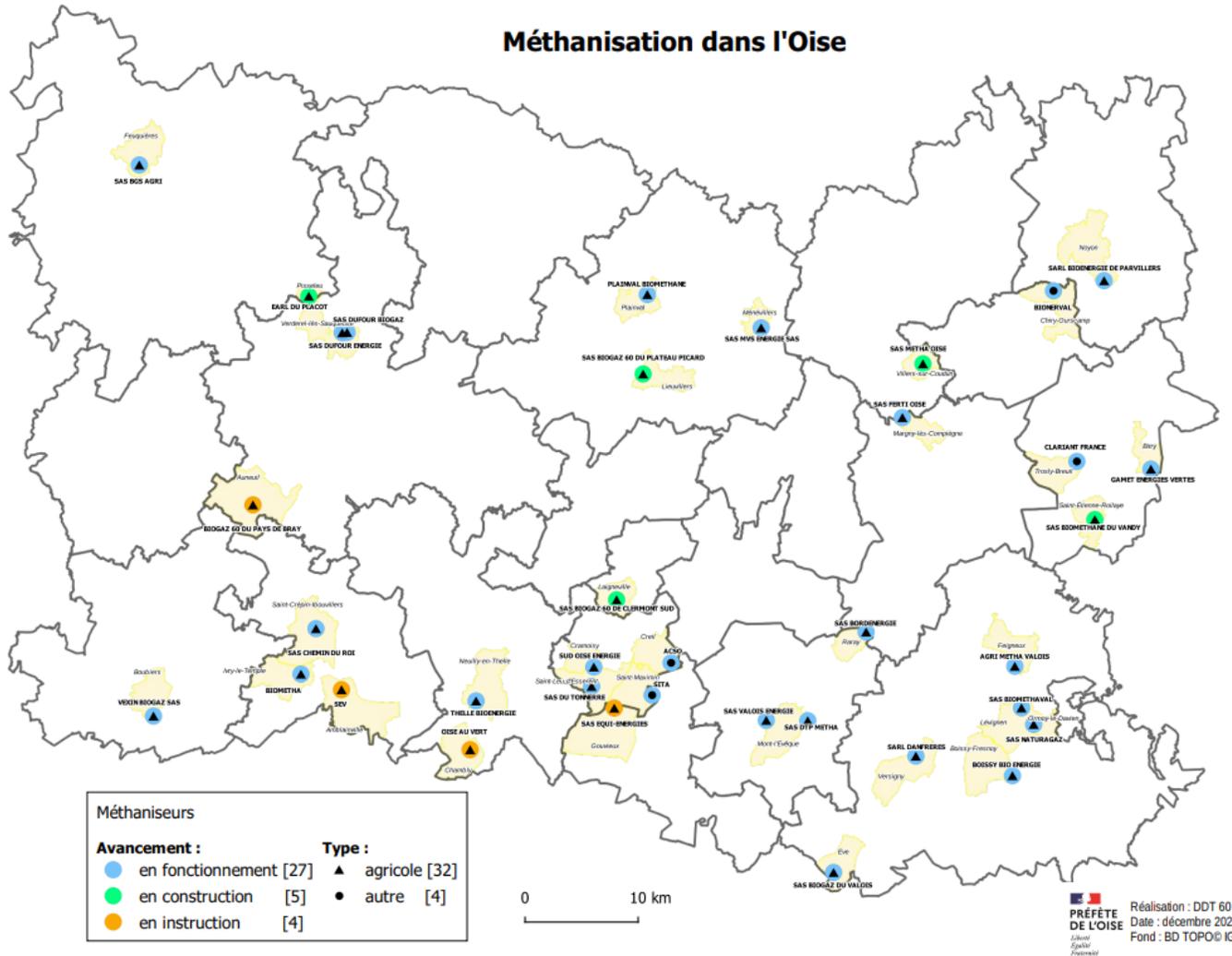


## L'Oise :

- à la croisée de flux routiers intenses de marchandises
- territoire attractif pour les implantations logistiques



# L'Oise, une terre de transition énergétique et d'accueil de déchets



## L'Oise , un territoire :

- de méthanisation
- de carrières (extraction/comblement)
- de transit des convois d'éoliennes



# Les problématiques rapportées, à l'origine de la démarche

- Des voiries et des environnements contraints :
  - carrefour dangereux, croisement difficile ; empiètement sur trottoirs
  - dégradation de la route et du mobilier urbain
- Des choix d'itinéraires non adaptés :
  - utilisation d'applications GPS non professionnelles
  - non respect des restrictions de circulation et insuffisance des sanctions
  - pics d'activités saisonnières
  - caractère dissuasif de la tarification autoroutière
- Des stationnements gênants/sauvages des PL :
  - transports exceptionnels en attente
  - contraintes horaires (réglementation du travail ou restrictions locales)
  - insuffisance de l'offre de stationnement au sein des sites ou ZA et sur les parcours
- Les conséquences d'une desserte « marchandises » peu organisée et régulée et non maîtrisée :
  - absence ou mauvaise estimation des trafics PL générés
  - accès et itinéraires inadaptés au trafic
  - non prise en compte des futures potentialités du fer et du fluvial

# Une Charte pour une équation difficile...

La circulation des marchandises  $\Rightarrow$  indispensable à la vie économique de nos territoires

La route  $\Rightarrow$  très compétitive par rapport aux autres modes de transports

Les Poids lourds  $\Rightarrow$  source de nuisances multiples

Construire une déviation routière, un canal ou régénérer des voies ferrées  $\Rightarrow$  long terme incertain

Une démarche originale, ambitieuse et pragmatique :

**L'élaboration partenariale d'une charte départementale Poids Lourds**

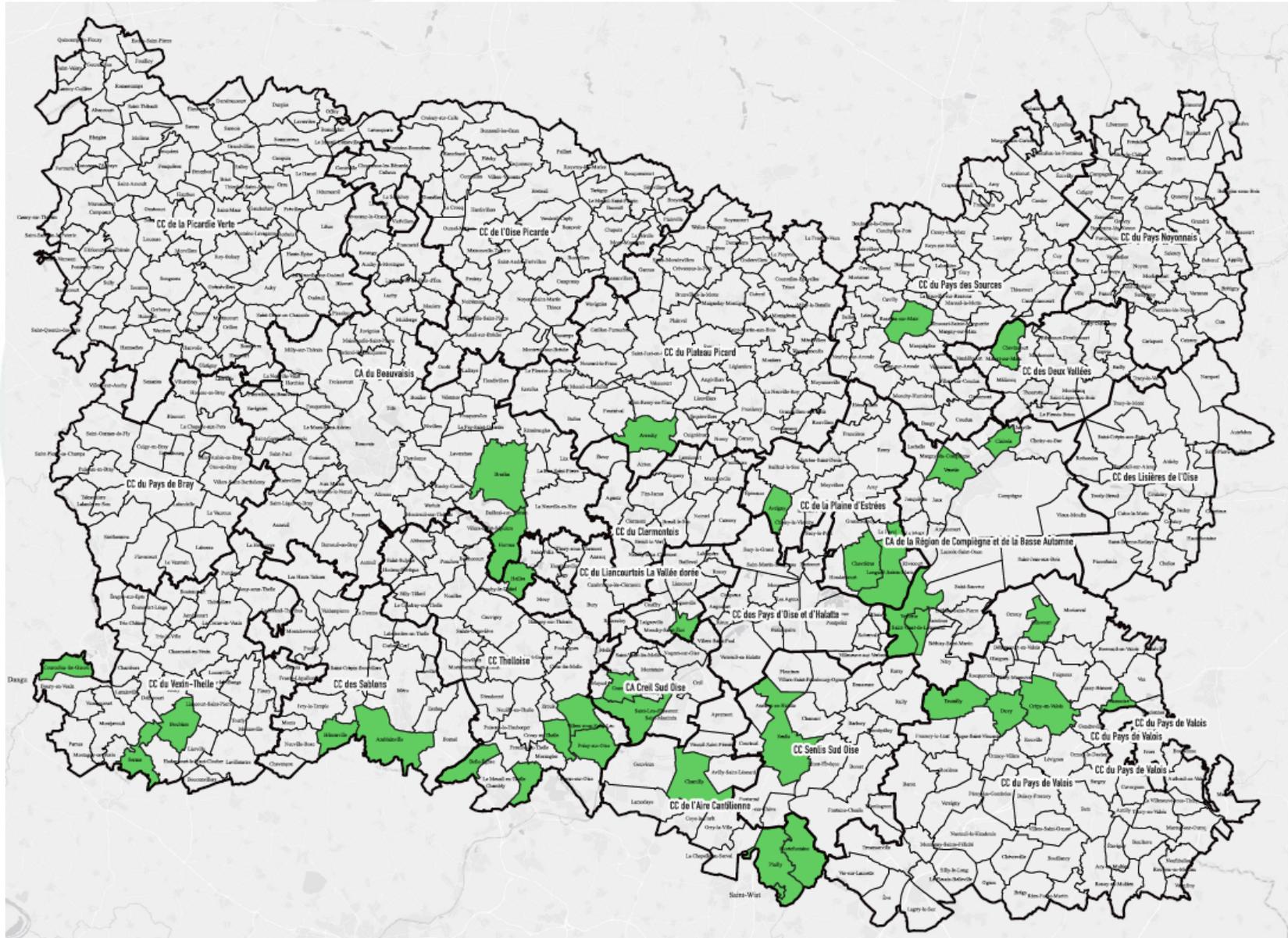
# De nombreux acteurs impliqués & un contexte peu régulé

- Les planificateurs
- Les aménageurs
- Les gestionnaires routiers
- Les donneurs d'ordre publics et privés
- Les logisticiens (affréteurs, chargeurs, transporteurs...)
- Les opérateurs de système d'aide à la conduite (GPS)
- Les autorités de police
- Le Législateur

# L'objectif et le contenu de la démarche

- **Un périmètre** : la circulation et le stationnement des Poids Lourds
- **Une finalité** : améliorer la cohabitation entre activités et population, réduire les nuisances et difficultés
- **Un enjeu** : un cadre d'adhésion et d'engagement commun des acteurs concernés publics et privés
- **Un programme de travail** : diagnostic terrain, analyse cas par cas, propositions d'un plan d'actions
- **Une concertation** : comprendre les contraintes de chacun, trouver ensemble des solutions et adhérer
- **Un objectif** : signature et mise en œuvre en 2024

# La méthode de travail : les situations particulières analysées à ce jour



# La méthode de travail : une très large concertation avec ...

- les services de l'Etat :
  - La préfecture et les sous-préfectures
  - La DDT Oise
  - l'EDSR
- la Région Hauts de France et les Départements voisins, les gestionnaires de voirie (DIR, Sanef)
- les Présidents d'EPCI
- les chambres consulaires et associations d'élus : CCIO, Chambre d'agriculture, UMO...
- les donneurs d'ordre publics ou privés : SMDO, SCSNE, VNF, SNCF, SGP...
- les industriels, logisticiens, transporteurs :
  - Carrières ANTROPE / Sucrierie TEREOS / Logisticiens Amazon, PKM, FM Logistic / Transporteur IDELOT...
  - Grande distribution CARREFOUR...
- les opérateurs de GPS : Start'up d'Etat Dialog, Waze...
- les fédérations d'acteurs du transport : NORLINK, FNTR...

# Le plan d'actions en cours d'élaboration

## □ 4 Leviers d'actions :

- Agir sur la planification
- Agir sur les flux
- Agir sur les donneurs d'ordre et les acteurs de la Supply chain
- Agir sur les infrastructures de transports

# Le plan d'actions en cours d'élaboration

- **AGIR SUR LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LES INSTRUCTIONS D'URBANISME**
  - **Mieux intégrer l'enjeu de la circulation et du stationnement des PL dans les documents de planification :**
    - SRADDET, SCoT, PLUi, PLU
  - **Anticiper les impacts du trafic PL et définir les solutions adaptées dès le montage des dossiers d'instruction :**
    - ZAC, permis d'aménager, de construire, autorisation d'exploitation ICPE, autorisation environnementale unique ...
  - **Rationaliser l'équipement du territoire en inventant des outils de planification complémentaires :**
    - Schéma départemental des unités de méthanisation
    - Schéma intercommunal d'implantation et d'aménagement de zones d'activités économiques
    - Schéma départemental d'une offre de stationnement et de services
  - **Veiller à la cohérence entre documents de planification et pratiques d'instruction à leurs confins territoriaux**

# Le plan d'actions en cours d'élaboration

- **AGIR SUR LES FLUX (itinéraires, stationnement, volume ...)**
  - **Améliorer le guidage routier des PL :**
    - Assurer la pertinence et la cohérence des signalisations routières permanente et temporaire
    - Favoriser l'usage des services de navigation GPS dédiés aux PL
  - **Réglementer les itinéraires routiers d'une manière cohérente et concertée :**
    - Réguler les itinéraires de fuite (évitement du péage) ou de shunt (au plus court)
    - Accompagner et encadrer la mise en place de mesures de restrictions décidées par les autorités de police locales
  - **Contrôler et sanctionner :**
    - Favoriser l'auto-contrôle par les sociétés de transports ou les donneurs d'ordre
    - Mobiliser les nouvelles technologies au service des moyens de contrôle
    - Hiérarchiser et médiatiser les contrôles opérés par les FSI
    - Rendre plus dissuasives les sanctions encourues
  - **Réguler les convois exceptionnels :**
    - Recenser régionalement voire nationalement l'ensemble des contraintes de gabarit rencontrées
    - Instaurer une autorité de régulation nationale pour organiser et gérer les itinéraires

# Le plan d'actions en cours d'élaboration

## ➤ AGIR SUR LES DONNEURS D'ORDRE ET LES ACTEURS DE LA SUPPLY CHAIN

- **les donneurs d'ordre (personnes morales publiques ou privées) :**
  - Favoriser la signature de conventions locales de bonnes pratiques avec les communes
  - Exiger des prestataires ou des flottes en régie le monitoring des flux d'approvisionnements et d'expéditions
  - Introduire l'impact routier comme critère d'attribution de marché et dans les indicateurs RSE
- **les « consom'acteurs » (personnes physiques) :**
  - Favoriser l'achat de productions locales
  - Donner l'information indispensable à un choix d'achat éclairé
- **les producteurs :**
  - Les inciter à réinterroger à l'aune des impacts routiers leurs processus de fabrication dans un objectif d'économie circulaire
  - Les encourager à faire appel à une chaîne logistique plus vertueuse (transport combiné, pooling...)
- **les intermédiaires du transport :**
  - Encourager les bonnes pratiques des chauffeurs (vitesse, itinéraires, stationnement, déchets ...)
  - Fédérer la coordination des acteurs au travers des syndicats et associations professionnelles

# Le plan d'actions en cours d'élaboration

## ➤ AGIR SUR LES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

- **Favoriser l'attractivité du réseau autoroutier :**
  - Développer de nouveaux services innovants et rendre possibles des aménagements tarifaires
- **Réinvestir dans les infrastructures alternatives à la route :**
  - Fédérer un bloc Oise public/privé pour peser sur les orientations de SNCF en faveur du fret sur notre territoire
  - Favoriser la régénération ou la création de ces infrastructures en domaines public et privé
  - Saisir les opportunités locales offertes par le CSNE et MAGEO (réservation de foncier, création de quais ...)
- **Favoriser le développement d'offres de stationnement et de services :**
  - S'appuyer sur un schéma directeur départemental pour développer un modèle économique viable hors du réseau autoroutier
- **Favoriser la circulation sur les itinéraires conseillés :**
  - Corriger et adapter la route (géométrie, structure, signalisation) au trafic PL
  - Recourir à l'outil de l'Association Syndicale Autorisée pour la desserte des méthaniseurs
- **Faire contribuer le trafic lourd à l'entretien et à la modernisation du réseau routier :**
  - Faire participer les porteurs de projet à la réalisation d'équipements publics de desserte (accès au site, carrefours)
  - Faciliter l'application de l'art. L131-8 du code de la voirie routière relatif aux détériorations anormales et dégradations

***MERCI DE VOTRE ATTENTION !***

[christophe.marion@oise.fr](mailto:christophe.marion@oise.fr)

Direction des infrastructures et des transports